

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

## LES NOUVEAUX RYTHMES FAMILIAUX DANS LES PAYS INDUSTRIALISES

---

Yves PERON  
(Université de Montréal, Canada)

L'évolution des principaux indicateurs démographiques depuis une quinzaine d'années révèle d'importants changements de comportement en matière de mariage, de divorce et de procréation dans la plupart des pays industrialisés. C'est au bilan provisoire de ces récents changements de comportement qu'est consacrée la première séance du colloque sur les familles d'aujourd'hui.

Mais, pour mieux saisir l'importance de ces changements, il convient de rappeler d'abord ce qu'étaient les comportements il y a vingt ou trente ans. C'est ce que fait Evelyne Lapierre-Adamcyk en traitant plus particulièrement de la situation des familles américaines vers la fin des années soixante. Elle montre combien le mariage, condition préalable à la cohabitation et à la constitution d'une descendance, avait été populaire dans les années d'après-guerre : comme jamais auparavant dans l'histoire contemporaine, les célibataires s'étaient mariés en très grand nombre et à un âge de plus en plus jeune. La fécondité aussi s'était relevée : le refus de l'enfant était devenu exceptionnel et la plupart des couples avaient formé une famille de taille moyenne. Après les alarmes des années trente, la famille avait ainsi retrouvé une vitalité qu'on pensait perdue à jamais.

Cependant, dès cette époque, la divortialité avait atteint aux Etats-Unis un niveau élevé qui faisait encore figure d'exception : en effet, l'indicateur conjoncturel était passé de 25 divorces pour 100 mariages dans les années d'après-guerre à 30 au début des années soixante, et à 40 au début de la décennie suivante. Comme le montre Jean-Paul Sardon dans sa communication, des niveaux comparables peuvent maintenant être observés dans plusieurs pays européens. Tout en devenant plus fréquent, le divorce devient aussi plus précoce dans le mariage et touche plus fréquemment qu'auparavant les couples ayant des enfants à charge. Les valeurs très élevées enregistrées récemment aux Etats-Unis suggèrent qu'à l'avenir un couple marié sur deux pourrait divorcer.

Devenu plus fragile, le mariage est aussi devenu moins fréquent et plus tardif. Il est désormais clair que le mariage des célibataires est en régression dans un nombre croissant de pays. Décelable en Scandinavie dès la fin des années soixante, le reflux de la primo-nuptialité a gagné rapidement l'Europe Centrale, puis l'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord. Jusqu'à présent, les déficits en mariages aux jeunes âges n'ont pas été suivis de récupérations très substantielles. Il est possible d'ailleurs que ces récupérations demeurent aussi modestes à l'avenir : s'appuyant sur des données danoises, Jean-Paul Sardon suggère que l'adoption du "modèle" scandinave entraînerait le maintien hors mariage de la moitié des hommes et des femmes.

Partout, le recul du premier mariage a été accompagné d'une progression concomitante de la cohabitation juvénile. A l'origine, comme le

rappelle Louis Roussel, les cohabitations n'étaient généralement que des préludes de courte durée à un mariage probable ; de plus en plus cependant, les cohabitations se transforment en unions libres et deviennent ainsi des substituts au mariage.

La généralisation de ce comportement et sa radicalisation sont bien illustrées par les deux faits suivants : d'une part, une proportion grandissante de mariages est précédée d'une cohabitation des futurs époux et, d'autre part, le mariage devient une issue de moins en moins fréquente à la cohabitation, et cela même en cas de naissance d'un enfant.

A l'instar du premier mariage, le remariage aussi est devenu moins populaire. Certes, en multipliant le nombre de candidats possibles, la montée du divorce a entraîné à sa suite une forte augmentation du nombre des remariages ; néanmoins, la proportion de divorcés qui se remarient a fortement diminué depuis une quinzaine d'années. Ce fait est bien mis en évidence par Jean-Emile Neury qui a reconstitué l'évolution de la nuptialité des divorcés suisses depuis la fin des années soixante : l'indicateur conjoncturel n'est plus aujourd'hui que de 50 remariages environ pour 100 divorcés alors qu'il était de l'ordre de 75 en début de période. Très vraisemblablement, ce reflux du remariage s'accompagne d'un développement de la cohabitation puisque ce mode d'union est traditionnellement plus répandu chez les divorcés que chez les célibataires.

La remise en cause de la nécessité et de la stabilité du mariage est survenue à l'époque où la plupart des populations des pays industrialisés se sont engagées dans un régime de très faible fécondité. Dès le milieu des années soixante, une tendance à la baisse des indicateurs conjoncturels s'est rapidement dessinée et n'a été qu'exceptionnellement suivie d'une très légère remontée provoquée par une certaine récupération de naissances différées. La mise au point et la large diffusion de méthodes contraceptives efficaces ont permis aux couples d'éviter les naissances non désirées, ne laissant plus apparaître que la fécondité planifiée remarquablement stable et basse (de l'ordre de 1,7 naissances par femme). Comme le signale Francisco Munoz, l'indice synthétique est tombé bien en-dessous de ce seuil dans les pays où l'essor de la cohabitation n'a pas été suivi d'une augmentation substantielle de la fécondité hors mariage. D'ores et déjà, il est clair que bon nombre de générations n'assureront pas leur remplacement, faisant ainsi ressurgir le spectre de la dépopulation que le "baby-boom" d'après-guerre avait permis d'écartier.

Tous ces changements de comportement ont entraîné la généralisation des familles de petite taille et la multiplication des familles monoparentales et des familles recomposées à la suite d'un remariage ou d'une nouvelle cohabitation. Comme le montre Jean-Louis Rallu dans sa communication, il en résulte une évolution très complexe du stock des familles ayant des enfants à charge. Pour ces enfants, les conséquences les plus manifestes du changement de comportement des adultes sont certainement la forte réduction de la fratrie et l'absence de plus en plus fréquente du père biologique.

Bien sûr, la chronologie et l'ampleur des changements n'ont pas été les mêmes dans tous les milieux, ni dans tous les pays. Cette diversité dans le changement se traduit par une mosaïque de situations dont on trouvera un échantillon dans les communications de Christine Wattelar sur la Belgique, d'Eitan Sabatello sur Israël et de Raymond Balseinte sur les milieux agricoles français.